

Entre Vous & Nous

2021



LE PERTRE

Mot du Maire

Pertraises, Pertrais,

Le début d'une nouvelle année, c'est toujours l'occasion de formuler des vœux et de faire un bilan.

Nous avons tous hâte de tourner la page, et laisser derrière nous une année compliquée avec la crise sanitaire et économique que nous traversons.

Malgré tout, soyons positifs ! Cette période si particulière a permis l'entraide, la solidarité, et de belles initiatives ...

Nous devons saluer l'arrivée du docteur Colganiceanu, en fonction depuis le 1er décembre. Nous lui souhaitons la bienvenue. L'équipe médicale sera complétée par un kinésithérapeute au printemps prochain. Cela prouve qu'en milieu rural, nous pouvons accueillir des professionnels de santé, et ce grâce à un bel équipement.

Notre PLU (plan local d'urbanisme) est toujours en cours de révision. Après de nombreuses rencontres avec les différents interlocuteurs (DREAL, chambre d'agriculture, DDTM, sous-préfecture...), nous avons pris connaissance d'une étude de danger sur le site d'Hydrachim.

Dans l'attente du résultat de cette étude, Mr le Sous-Préfet nous impose un périmètre de sécurité basé sur le principe de précaution. Cela impacte directement le lotissement de la Touche Godet. Nous avons fait le choix de laisser la tranche une en sommeil, la tranche deux redeviendra en zone naturelle. Nous informerons des résultats au cours du 1er semestre.

Dans le cadre de la procédure du PLU, vous serez conviés aux différentes réunions publiques.

Afin de répondre aux nombreuses demandes, nous lançons dès à présent le lotissement de la Foucherie, et nous poursuivons la densification du centre bourg.

Nous sommes ravis d'accueillir un conseil municipal des jeunes. C'est important pour moi d'associer la jeunesse à la vie communale, et aux différents projets. C'est une expérience enrichissante pour chacun.

C'est en toute simplicité que je vous souhaite une belle année 2021, qu'elle soit le retour à une vie plus sereine, que chacun d'entre nous retrouve une vie familiale, professionnelle et associative. Que cette année 2021, nous permette de reprendre nos échanges, afin de continuer à avancer tous ensemble,

Bonne année et bonne santé à tous.

Jean-Luc
VEILLÉ



jl.veille@lepertre.fr

Vie^{la} Communale

Plan d'eau

Après une longue attente des résultats des analyses des boues du plan d'eau, les travaux du curage ont été réalisés mi-décembre, par la société FTPB de Saint Pierre La Cour. La végétation et les boues sédimentées retirées ont été épandues sur les terrains communaux route des Martyrs.

Le reste des vases liquides a été régalée de manière uniforme sur la totalité du plan d'eau constituant ainsi une couche de forme propice au développement de la faune piscicole et de la flore aquatique.

Les précipitations des mois à venir vont permettre un remplissage progressif, et nous retrouverons enfin notre beau plan d'eau.



Conseil Municipal des Jeunes

Nos jeunes élus ont pu se retrouver le 12 décembre dernier dans la salle du Conseil Municipal.

Un premier échange afin de faire les présentations, et partager les souhaits de chacun. Un livret d'accueil leur a été distribué afin de les aider à comprendre la vie d'une collectivité.

Parmi les idées évoquées, les jeunes ont mentionné les sujets tel que l'environnement, le tri des déchets, ainsi qu'un projet comme un terrain de bi-cross.

L'équipe encadrante Mmes Delrue Anne-Gaëlle, Royer Dorothee, et M. Méchard Clément espère pouvoir se mettre rapidement au travail dans des conditions optimales.



Maison de Santé

Le Docteur Mirela Cogalniceanu consulte depuis un mois à la maison de santé.

Elle est ravie d'avoir concrétisé son projet professionnel et de vie, et intégré l'équipe professionnelle déjà présente.

Le Dr Cogalniceanu complète l'offre médicale sur la commune (médecins généralistes, infirmières, psychologue, ostéopathe, dentiste, sage-femme).

Merci au Docteur Lidia Nitu qui a facilité l'installation de sa consœur, et ainsi permis de concrétiser un projet communal. Ce projet a été initié par l'équipe municipale précédente, notamment en sollicitant un cabinet de recrutement pour un coût de 16 800 € TTC. En juillet dernier, le docteur a été accueilli pour sa 1ère visite par Joseph Maréchal et Jean-Luc Veillé en compagnie du docteur Nitu. Suite à cette rencontre, le dossier a été transmis à l'équipe municipale actuelle. L'équipe a pris en charge les démarches liées à l'arrivée en France et à l'installation (accompagnement dans la recherche d'un logement, aide aux formalités de scolarisation des enfants, ...).

Le Dr Cogalniceanu reçoit ses patients sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h, et sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h. Les rendez-vous sont pris au 02.23.55.16.02.



Antenne Relais

Les travaux d'installation du pylône ont débuté le 16 novembre par le coulage des fondations, et la pose d'une clôture autour du site. Des fourreaux ont été posés entre le transformateur EDF du lotissement de la Touche Godet et l'emplacement de l'antenne. Le pylône a été monté un peu avant Noël et la mise en service est programmée au cours du 1er semestre 2021.

Rappel : si vous recevez aujourd'hui la TNT à l'aide d'une antenne râteau, vous constaterez peut-être des difficultés de réception lors de

la mise en service de l'antenne de téléphonie mobile. Vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention par l'ANFR (Agence Nationale des FRéquences). Il suffit d'appeler le 0970 818 818, du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel non surtaxé), ou d'aller sur la plateforme www.recevoirlatnt.fr.

En cas de perturbation constatée en lien avec l'antenne relai, des solutions simples existent pour y remédier. Elles peuvent être financées par les opérateurs de téléphonie mobile.



Habitat

Nous constatons une réelle demande de logement sur la commune (nouveaux habitants ou Pertrais souhaitant changer de logement) à laquelle la commune peine à répondre.

Voici un point sur les actions en cours ou à venir suite à ce constat, et à nos engagements de campagne..

Logements collectifs

Dans le bulletin précédent nous avons annoncé l'acquisition d'une parcelle route de Saint-Poix, motivée par le projet de réalisation de logements collectifs intergénérationnels.

Nous rencontrons actuellement les différents partenaires susceptibles d'intervenir sur ce projet : les bailleurs sociaux tels que Neotoa, Espacil, et des constructeurs individuels.

Avec ces éléments, le conseil municipal se prononcera sur la solution la plus appropriée et le projet pourra alors se concrétiser.

Rue de la forêt

La commune fera prochainement l'acquisition de la parcelle située au 18 rue de la forêt.

Par sa taille et sa situation, cette parcelle répond tout à fait aux objectifs de densification. La commune souhaite conserver la maison existante pour la louer ou la revendre. Une étude va être menée pour proposer des logements ou terrains à bâtir sur le reste de la parcelle.

Lotissement de la Touche Godet

Quelques réservations de lots ont été faites ces derniers mois, mais une seule a abouti à un projet de construction. Ce lotissement ne semble pas répondre aux attentes des éventuels acheteurs.

Par ailleurs, nous avons rencontré le sous-préfet, le 15 décembre dernier, au sujet de ce lotissement et de sa proximité avec le site Hydrachim. Ce site étant classé SEVESO, il fait l'objet de contrôles et de suivis réguliers par la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

Une étude est actuellement menée conjointement par la DREAL et les responsables d'Hydrachim afin de faire

un point sur les risques liés à l'activité de l'entreprise et les nouvelles mesures mise en place pour réduire au maximum ce risque.

L'activité d'Hydrachim n'a pas évolué et ne suscite pas d'inquiétude, et le maximum est fait pour répondre à toutes les nouvelles règles de sécurité.

En attendant le résultat de cette étude (prévue au cours du 1er semestre 2021), par principe de précaution, le sous-préfet nous demande de mettre en attente les éventuelles nouvelles habitations dans le lotissement de la Touche Godet.

Lotissement de la Foucherie

Afin de répondre à la demande de terrains constructibles, les démarches pour le nouveau lotissement de la Foucherie ont été initiées. Les travaux d'aménagement se feront courant 2021.



Chemin, patrimoine naturel

Notre commune est riche en chemins de randonnée et nous souhaitons mettre en valeur ce patrimoine. Un atelier s'est donc mis en place pour réfléchir aux actions à mener : en parallèle, nous allons faire appel à un jeune de 18 ans à 25 ans dans le cadre d'un service civique*.

Ses missions seront diverses :

- Proposer des thématiques aux itinéraires de randonnées existants (intérêt / histoire / faune / flore ...)
- Imaginer et réaliser des ateliers, des événements, des animations saisonnières sur les itinéraires et espaces naturels du territoire (expositions photographiques, geocaching...)
- Proposer des circuits pédagogiques (à destination des écoles, centres de loisirs)
- Développer des supports de communication afin

de faire connaître les activités et attirer de nouveaux publics.

- Éveiller la curiosité des promeneurs et leur donner envie de renouveler l'expérience.
- Participer aux activités d'aménagement des sites (bancs, tables, aires de pique-nique).

Cette action de valorisation du patrimoine naturel sera menée avec les différents acteurs de la commune.

En ce qui concerne notre commune, le service civique est porté et indemnisé par Vitré Communauté.

** Le service civique, c'est quoi ? C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le service civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.*

Logements

Les façades et murets des logements situés rue de la poste ont été nettoyés par l'entreprise LEMOINE en fin d'année. On constate un réel rafraîchissement apprécié par les locataires. Les photos avant / après parlent d'elles-mêmes...



Coût des travaux
2 824 € TTC

AVANT



APRÈS



Syndicat d'eau et d'assainissement

Le Pertre – Saint Cyr-le-Gravelais

Lors de sa séance du 15 décembre 2020, le Syndicat a examiné les devis pour les travaux de rénovation des clôtures de la station d'épuration de Saint Cyr-le-Gravelais. Il a été décidé de retenir les propositions de Leroy Paysages de Changé et de Bucheron Elagage de Loiron pour respectivement 10 881,50 € HT et 1500,00 € HT.

En effet, les clôtures et portail ont un besoin évident de modernisation pour des questions de sécurité.

Au niveau du SYMEVAL (production et distribution de l'eau potable), le bureau a examiné le projet de schéma directeur de l'alimentation en eau potable des 61 communes qui le composent.

Il comporte :

- Une analyse des besoins pour les années à venir compte tenu de l'évolution de la population et des besoins de l'industrie,
- Des solutions sont envisagées pour résoudre les diverses problématiques identifiées. Elles devront être affinées sur 2021,
- Des travaux sont prévus pour faire face aux besoins grandissants. Ils devraient s'étaler de 2021 à 2031 pour un montant prévisionnel de 35 870 000 € H.T.

Camping

L'entreprise PIGEON est intervenue pour finir le goudronnage autour de l'emplacement d'évacuation des eaux usées des camping-caristes et de son accès.

Le local d'accueil a été fracturé il y a quelques mois, il était donc nécessaire de procéder à sa remise en état. L'entreprise FADIER a procédé aux réparations de la porte d'entrée et d'une fenêtre.

Coût des travaux
4 225 € TTC

Salle des associations

A la mi-novembre, l'entreprise de couverture FERRON est intervenue pour la réfection de la toiture des sanitaires et des cuisines de la salle des associations, ainsi que l'habillage en ardoises du porche d'entrée.

Coût des travaux
3 910 € TTC



Voirie

Le chemin de la Haute Rivière présentait de nombreux nids de poules. C'est pourquoi l'entreprise Pigeon est intervenue le 1er décembre pour le remettre en état.



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Début octobre, nous avons réalisé l'enquête de satisfaction auprès de nos usagers des services (aide à domicile et portage de repas). L'occasion pour les membres du conseil d'administration du CCAS de venir à leur rencontre.

Dans l'ensemble la satisfaction est au rendez-vous. Le professionnalisme des agents est mis en avant. Concernant les repas, il est parfois difficile de s'habituer à de nouvelles saveurs, mais globalement, la qualité et la quantité sont appréciées.

Les échanges de l'enquête ont été appréciés, et il en ressort une demande de lien social, visites, outils de communication adaptés (téléphone adapté, visio...)...

Nous remercions les usagers d'avoir participé à cette enquête obligatoire dans le cadre de l'agrément qualité, et nécessaire pour continuer à améliorer les prestations.

Nous avons connu à nouveau une période de confinement, difficile à vivre pour certains. Les membres du CCAS ont contacté nos aînés afin de s'assurer qu'aucun ne serait isolé ou en difficulté.

Nous rappelons qu'un registre nominatif existe en Mairie sur lequel vous pouvez vous inscrire (personnes âgées / handicapées / en situation de précarité).

Il facilite l'intervention ciblée des services sociaux en cas de crise sanitaire, canicule, plan d'alerte ou d'urgence, auprès des personnes inscrites.

N'hésitez pas à en faire la demande, pour vous-même ou pour un tiers, auprès du CCAS.

Le contexte sanitaire n'a pas permis de nous réunir lors de notre habituel repas des aînés (personne âgée de 75 ans et plus) fin mars. C'est pourquoi les membres du CCAS ont souhaité proposer au choix pour cette fin d'année soit un colis de Noël soit un bon d'achat à valoir jusqu'au 31 janvier 2021 au Coccimarket. C'est donc avec enthousiasme que les membres du conseil d'administration se sont réunis pour préparer les colis et les bons d'achats. La distribution a été réalisée mi décembre.

ALSH

Les enfants ont été accueillis pendant la première semaine des vacances de la Toussaint : au programme, ateliers autour du thème d'Halloween, une sortie rando, une sortie au Refuge de l'Arche de Château Gontier, il y en avait pour tous les goûts !

Les enfants étaient encadrés par Laurie, Servane, Chloé & Mélina. Un grand merci à toute l'équipe.

Une enquête a été lancée auprès des familles afin de comprendre les besoins en terme de centre de loisirs (garderie, mercredi et vacances scolaires) et d'y répondre au mieux.

Si vous souhaitez participer à l'enquête, retrouvez la sur notre site internet rubrique loisirs ou demandez la par mail accueildeloisirs@lepertre.fr. Le 16 décembre le centre a fêté Noël autour d'un goûter festif préparé par les enfants durant la matinée. Les enfants ont pris plaisir à ouvrir les cadeaux livrés en avance par le Père Noël (des jeux de société principalement sont venus enrichir les étagères du centre.)

GARDERIE & RESTAURATION SCOLAIRE

La commission des services péri ou extrascolaires du SIVOM a rencontré les agents de la garderie périscolaire, pour échanger sur les pratiques et les besoins.

Le vivre ensemble commence dès le plus jeune âge, c'est pourquoi nous avons travaillé sur le règlement de la restauration scolaire. Le temps du repas est une pause dans la journée de nos enfants. Pour que ce moment soit agréable pour tous, il est donc essentiel de respecter certaines règles. Les élus ont lu le règlement aux enfants sur le temps du repas, et ont pu échanger avec eux. Nous remercions mesdames les directrices des écoles pour leur aide dans l'élaboration de ce document.

Un projet de portail des familles est en cours pour la rentrée prochaine. Celui-ci facilitera l'accès aux services et nos échanges.



Enfin, suite aux annonces du port du masque obligatoire pour les enfants de moins de 11 ans, le SIVOM a décidé d'acquérir des masques alternatifs pour les enfants scolarisés au Pertre.

La distribution de deux masques par enfant a eu lieu début novembre par les élus du SIVOM.



Naissances

Louison PLASSIER est née le 23 février à VITRÉ

Soan BRÉJUN est né le 16 avril à VITRÉ

Léandre GAUDIN est né le 21 juin à VITRÉ

Mariage

Thomas COURCIER et Alice TRESKA se sont unis le 8 août

Pacs

Anthony FERNANDÉS et Noémie RAVAIN se sont pacsés le 16 juin

Quentin BACHELIN et Virginie LANGLAIS se sont pacsés le 26 juin

Kévin GALLAIS et Pauline DEVY se sont pacsés le 21 juillet

Décès

François MONNIER est décédé le 4 janvier à VITRÉ

Joséphine LAGOUTE née JALLU est décédée le 5 janvier à VITRÉ

Léon LENAIN est décédé le 26 janvier à LE PERTRE

Yvonne CHERVILLE née LABBÉ est décédée le 27 janvier à VITRÉ

Adrienne BELLANGER née LEFEUVRE est décédée le 4 mars à LE PERTRE

Germaine CORNÉE née JAGLINE est décédée le 5 mars à VITRÉ

Annette ORRIÈRE née BLOT est décédée le 8 mars à RENNES

Germaine BEUCHER née JAGLINE est décédée le 13 mars à LE PERTRE

Marcel LOCHIN est décédé le 19 mars à LE PERTRE

Maurice RONCERAY est décédé le 14 avril à LE PERTRE

Louis SALMON est décédé le 21 mai à VITRÉ

Georges CROISSANT est décédé le 27 juin à VITRÉ

Henri LÉVEILLÉ est décédé le 21 août à LE PERTRE

Joseph BOUHOURS est décédé le 6 septembre à LE PERTRE

Françoise JALLOT née DOUILLOT est décédée le 10 septembre à LE PERTRE

Hazel WILSON est décédée le 5 octobre à VITRÉ

Bernard GESLOT est décédé le 22 novembre à VITRÉ

Joseph BACHELIER est décédé le 24 novembre à LE PERTRE

Germaine ÉDARD née SABIN décédée le 7 décembre à LE PERTRE

Henri BEAULIEU décédé le 6 décembre à MÉRAL

Ecole Saint Sébastien



Cette année les élèves de l'école Saint Sébastien, évolueront sur le thème du jardin.

Nos bulbes de l'année dernière ont été remis en terre par la classe de CM1-CM2. Diverses méthodes de buttes maraichères vont être expérimentées par les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1. En fin d'année scolaire les élèves de maternelle se chargeront de semer et /ou planter des herbes aromatiques et des fleurs pour embellir notre école.

L'Avent en décembre :

Une collecte de Noël a été organisée dans l'établissement du 3 au 18 décembre. L'ensemble des dons a été reversé à deux associations – EPISOL et le Secours Catholique – afin de venir en aide à des familles dans le besoin pour les fêtes de fin d'année.

Début décembre, les classes et les pièces communes ont été décorées pour attendre Noël. Les sapins ont été installés et les réalisations confectionnées par les élèves lors de la matinée bricolage du 8 décembre ont été partagées.

Les 4 semaines de l'Avent ont été matérialisées par des bougies allumées chaque semaine. Un grand calendrier de l'Avent collectif a également été complété par l'ensemble des élèves.

Un film a été réalisé par la classe de PS-MS pour les résidents de la maison de retraite que nous n'oublions pas en ce contexte particulier. Un autre film a été réalisé pour les fêtes de fin d'année et peut être visionné sur le site de l'école.

L'ensemble de l'équipe pédagogique profite de cet article pour remercier les membres de l'OGEC et de l'APEL ainsi que les parents bénévoles pour l'ensemble des manifestations organisées par ces deux bureaux. L'équipe éducative vous propose de venir visiter notre établissement lors des portes ouvertes le samedi 20 mars de 10H00 à 12H00. Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour l'année 2021..



Anaïs Legras, Chef d'Etablissement

Pour les inscriptions des PS pour septembre 2020 merci de prendre contact à l'école Saint Sébastien à partir du mois de mai :

02.99.96.91.49

06.72.88.59.57

eco35.st-sebastien.le-pertre@e-c.bzh

1, rue du Parc 35370 Le Pertre

Site : www.ecolestseblepertre.toutemonecole.fr



École Intercommunale des deux Provinces

Depuis la rentrée, les élèves ont travaillé sur différents projets, PS et MS ont réalisé des petits bonhommes en enfilaient des bouchons de différentes couleurs !

Les GS, CP, CE1 et CE2 ont bénéficié de séances avec l'intervention d'une musicienne.

Les CM1 CM2 voyagent en suivant les skippers du Vendée Globe (repérage sur carte, recherches sur Internet, fabrication de maquette, arts visuels...).

En décembre, les élèves ont travaillé sur le thème de Noël avec par exemple ces magnifiques suspensions réalisées par les TPS, PS et MS.

L'équipe enseignante, le personnel et tous les élèves se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2021 !
Prenez soin de vous !

La directrice Anne-Marie Chaussée



L'EHPAD



L'année 2020 et l'épidémie qui la caractérise, ont inévitablement bouleversé les manifestations festives de la Résidence Saint-Joseph. Ainsi, les enfants du personnel n'ont pas pu assister au traditionnel Arbre de Noël de l'EHPAD,

qui s'est déroulé le mercredi 16 décembre, en compagnie du musicien Pierre Bouguier. Malgré tout, le Père-Noël s'est personnellement déplacé pour offrir un cadeau à chaque résident.

Le personnel de cuisine, d'animation et de soins, a fait de son mieux pour maintenir les festivités de fin d'année avec un repas et des décorations de circonstance pour préserver l'esprit et la magie de Noël.

Nous espérons que l'année 2021 sera le théâtre d'une reprise progressive d'événements culturels et de moments de convivialité, avec la ferme intention de fêter l'anniversaire de nouveaux centenaires et reprendre les échanges intergénérationnels avec l'Ecole privée Saint Sébastien.

L'ensemble de l'équipe souhaite remercier les familles de résidents pour leurs témoignages de sympathie et de reconnaissance, ainsi que celles et ceux qui nous font régulièrement parvenir quelques douceurs chocolatées.

La directrice et le personnel de la Résidence vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Pour toute inscription ou demande de renseignements, vous pouvez contacter La Résidence Saint-Joseph de Le Pertre 02.99.96.92.28

mretraite.le-pertre@wanadoo.fr



Vie^{la} Associative

Les Palets Pertrais

Le Palet comme toutes les associations a été impacté en 2020 par la crise sanitaire du Covid-19. Nous avons organisé notre concours en Janvier qui a été une réussite.

Depuis le mois de Mars, tous les concours de palets ont été annulés et les entraînements aussi sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous ferons signe pour la reprise en fonction de la disponibilité des salles.

Voici nos dates de concours pour l'année 2021 :

DIMANCHE 23 MAI
DIMANCHE 28 NOVEMBRE

Les PALETS PERTRAIS vous souhaite une bonne année et une bonne santé à vous et vos proches.

Le Bureau

L'APEL de l'École Saint-Sébastien Le Pertre / Saint-Cyr

Malgré le contexte sanitaire, l'année scolaire 2020/2021 a démarré avec son lot de nouveautés et de premières actions, menées par un nouveau bureau et toujours dans l'optique de pouvoir financer une partie des sorties scolaires des élèves. Le point sur les premières actions et les prochaines à venir.

4 nouvelles recrues au sein du bureau pour l'année 2020/2021

Suite à l'Assemblée Générale du 5 octobre dernier, voici la composition du bureau :

Présidente : Viviane LEMONNIER – Vice-présidente : Hélène THEBERT – Trésorière : Florine LEBEAUPIN – Trésorière adjointe : Brigitte ORRIERE – Secrétaire : Sylvie GENDRY – Secrétaire adjointe : Sabrina DESPLANQUES – Membres : Florence GEANNIN, Magalie HACQUES, Christelle HAUTERVILLE, Justine HUREL, Adélaïde HUTIN, Vanessa PELLETIER, Anita ROULIN et Séverine THEBERT.

Des nouveaux moyens pour communiquer

Afin de rendre plus facile le lien entre l'association et les parents, une adresse mail spécifique a été créée. Désormais, vous pouvez prendre contact avec l'APEL à cette adresse : apelsaintsebastien3553@gmail.com. Autre nouveauté : pour suivre toute l'actualité de l'APEL Saint-Sébastien, abonnez-vous à la page Facebook, toute récemment créée : APEL Saint-Sébastien Le Pertre – St Cyr.

Une journée à Terra Botanica pour démarrer l'année du bon pied !

Initialement prévue en mai dernier, la visite de Terra Botanica a finalement eu lieu le 17 septembre, sous un soleil radieux ! Au programme : découverte des jardins, des serres, des animations et des différentes attractions du parc. Chaque classe, de la Petite Section au CM2, a pu participer à l'un des 4 ateliers : découverte de l'écosystème de la mare, fouilles botaniques et réalisation d'empreintes de fossiles, découverte de papillons tropicaux venus du monde entier, chasse au trésor dans le parc.

L'APEL avait financé 30% du coût de la sortie par enfant.

Retour sur les premiers temps forts de l'année scolaire

A défaut de pouvoir organiser son traditionnel Arbre de Noël, l'APEL a concocté de nouvelles actions pour marquer les fêtes de fin d'année.



Une vente de sapins de Noël

En partenariat avec un prestataire local, l'APEL a proposé une vente de sapins naturels. Grand succès pour cette première édition, puisque ce ne sont pas moins de 90 sapins qui ont été vendus ! Un concours a ensuite récompensé les plus beaux sapins décorés. Les gagnants se sont vus remettre de très beaux lots !

Un goûter et des ballotins pour les enfants

Avant les vacances de Noël, chaque enfant de l'école a reçu un ballotin de chocolats. Un goûter de Noël a été organisé le 18 décembre à l'école en présence du Père-Noël, pour le plus grand plaisir des petits, mais aussi des plus grands !

Les photos des enfants sur un calendrier

L'APEL a relancé en décembre la vente des calendriers avec les photos de tous les enfants, des enseignants et du personnel de l'école. Apprécie des familles qui peuvent ainsi les collectionner d'une année sur l'autre et voir l'évolution des enfants, ce calendrier 2021 est illustré sur le thème du jardin, thème annuel de l'école.

Des spectacles offerts aux enfants

Comme elle le fait tous les 2 ans, l'APEL a offert, pour Noël, des spectacles à tous les enfants de l'école.

- « Do l'Enfant do » pour les PS et MS, programmé le 21 mai 2021
- « L'Arbre roux des 3 chardons » pour les GS, CP, CE1 et CE2, initialement programmé le 8 janvier 2021, mais finalement annulé en raison du contexte sanitaire.
- « Les voyages fantastiques » pour les CM1 et CM2, programmé le 19 mars 2021.



L' Amicale Laïque

L'Amicale Laïque de l'école intercommunale des Deux Provinces c'est une équipe de parents bénévoles qui participe à la vie de l'établissement en soutenant financièrement les sorties et activités organisées pour chaque classe. Pour cela, différentes actions sont menées chaque année.

L'association a tenu son assemblée générale le 13 octobre dernier et nous constatons que peu de nouveaux parents y étaient présents. S'investir auprès de l'amicale demande peu de temps : nous ne nous réunissons qu'au cours de 3 à 4 réunions par année scolaire.

L'équipe actuelle est en place depuis maintenant deux ans et nous sommes prêts à accueillir de nouveaux membres, chacun s'investissant en fonction de ses possibilités et de ses disponibilités.

L'année scolaire qui vient de s'écouler a été particulière mais nous tenons à remercier l'équipe enseignante pour avoir su s'adapter à ce contexte. Le loto qui devait avoir lieu d'abord en mars puis en novembre a finalement été annulé sans pouvoir fixer de nouvelle date à cause de la situation sanitaire et des protocoles à mettre en place.

Courant décembre, nous avons fait notre traditionnelle commande de Gavottes et biscuits bretons.

Les meilleurs vendeurs ont d'ailleurs été récompensés et se sont vu offrir un à deux paquets de biscuits par l'association.

Le Père Noël s'est rendu dans chaque classe pour rendre visite aux enfants le 15 décembre. Petits et grands ont su l'accueillir comme il se doit... L'Amicale a participé à l'organisation de cette journée en offrant à chaque enfant et chaque adulte intervenant à l'école des chocolats. Des jeux et matériels éducatifs ont également été remis à chaque classe au cours de cette journée.

Pour l'année à venir, nous avons choisi de proposer aux familles de l'école des ventes de produits plutôt que des événements réunissant du public.

Une vente de chocolats à Pâques, de saucissons au printemps ou une soirée burger sont envisagés. Nous sommes également à l'écoute de toute remarque et/ou suggestion.

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre l'actualité de l'Amicale Laïque sur notre page Facebook « Asso Amicale Laïque ».

Nous espérons sincèrement que l'année 2021 sera plus clémente et nous permettra d'organiser des sorties pour enfants ainsi que la fête de l'école en fin d'année scolaire.

Enfin, nous souhaitons à chacun d'entre vous une excellente année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Bureau de l'Amicale Laïque



Club des Amitiés

2020 restera à jamais une année blanche. Nous comprenons parfaitement le désarroi des adhérents. Nous souhaitons que l'année 2021 soit celle du retour à la normale, afin que chacune et chacun d'entre nous retrouve une vie familiale et associative.

Dès que la situation se sera améliorée, on reprendra nos activités du jeudi : belote, tarot, art floral etc

Une pensée à nos adhérents qui nous ont quittés en cette année 2020.

En attendant cette échéance qui se fait tant attendre nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour 2021

Merci à Bernard Diard pour les photos, vidéos et infos qui passent régulièrement sur le site internet que vous pouvez consulter : <https://www.gemouv35370.fr/les-clubs/le-pertre/>

Les personnes désirant rejoindre notre association peuvent s'adresser aux membres du bureau, elles seront les bienvenues.

Le bureau des Amitiés Pertaises

Atelier de cours floral du 20 février



UCAPC

2021 sera, sans nul doute, engagé, solidaire et humain.

Les temps sont durs mais les artisans et commerçants de Le Pertre et Saint Cyr le Gravelais résistent. Nous ne manquons pas de ressource, d'énergie, d'idées et de talents au sein de nos entreprises pour relever les défis qui nous attendent !

Pour cette nouvelle année, nous devons faire preuve de courage, de lucidité, d'imagination et de force intérieure afin de mettre en avant certaines des ressources qui se cachent en nous, afin de nous mobiliser vers un avenir meilleur.

Soudés et présents les uns pour les autres, nous irons plus loin. Quel que soit votre chemin, tous les adhérents de l'UCAPC seront heureux de le partager avec vous en 2021 !

#nouvelle année 2021 #De l'optimisme à tour de bras #de la niaque en veux-tu en voilà.



Le Badminton

Toute l'équipe des bleuets bad vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Souhaitons que cette année nous permette de vivre nos passions sans restriction avec l'espoir de se retrouver très vite sur le terrain.

Prenez soin de vous et de vos proches.

L'équipe Les Bleuets Bad

Les Sapeurs Pompiers



Les sapeurs-pompiers du centre de Le Pertre / St Cyr le Gravelais vous souhaitent une très bonne année 2021. Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et la prospérité.

Tout d'abord nous tenons à vous remercier pour votre générosité lors de la distribution, un peu particulière cette année, de nos calendriers. Votre soutien montre votre attachement à vos sapeurs-pompiers comme nous le sommes pour vous offrir la meilleure protection au quotidien. Nous tenons également à remercier les commerçants qui ont répondu à notre demande pour la distribution du calendrier 2021.

Durant l'année 2020 vos sapeurs-pompiers ont réceptionné la dernière tranche des travaux de rénovation du centre de secours. Comme vous avez pu le voir de l'extérieur, désormais nous avons un centre de secours digne de ce nom avec du matériel et des locaux adaptés à nos besoins.

Nous espérons pouvoir organiser une porte ouverte et

l'inauguration en 2021 suivant l'évolution des conditions sanitaires.

Au cours de l'année écoulée nous totalisons plus de 120 interventions. Le secours à personnes représente la majorité de nos interventions avec 80 % des sorties puis les incendies 10 % et les opérations diverses 10 % également.

Malgré notre effectif de 18 sapeurs-pompiers nous sommes à la recherche de personnes disponibles sur les tranches horaires 7h00 / 19h00 car c'est sur cette période de la journée que nous avons le plus de mal à avoir suffisamment de personnes disponibles pour intervenir. En effet la plupart d'entre nous travaillons à l'extérieur de la commune sur cet horaire.

L'équipe des sapeurs-pompiers
Le Pertre / Saint Cyr le Gravelais.

Anciens Combattants ACAFN

Cette fin d'année, mes premiers mots iront à la famille Geslot à laquelle j'adresse mes sincères condoléances et toute ma sympathie à l'occasion du décès de Bernard âgé de 85 ans.

Il était connu de tous et d'une amabilité et serviabilité exemplaires.

Membre de notre association depuis son origine et porte drapeau toujours présent dans nos diverses cérémonies pendant plus de 40 années.

C'était un personnage qui aimait la compagnie et ses nombreuses activités de retraité en faisait un animateur recherché : joueur d'accordéon, de cartes

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



et bon chanteur, il savait se faire apprécier de son entourage.

Stoïque et courageux, il le restera jusqu'à la fin en acceptant toutes les souffrances de sa longue maladie...

Le président, M. Régis Bellot des Minières

Le devoir de mémoire a eu lieu le 11 novembre dernier en présence du Maire Jean-Luc Veillé et des adjoints Christine Thiken, Brigitte Laurent, Bertrand Bréjuin accompagnés du Général Éric Bellot des Minières, du sénateur d'Ille-et-Vilaine Dominique de Legge, et du président des Anciens Combattants Régis Bellot des Minières.

Les Amis du Guidon

Les Amis du Guidon vous souhaitent une bonne année 2021.

On espère tous qu'elle soit moins contraignante que 2020, et que l'on puisse faire nos activités en toute liberté.

Nous avons pu effectuer nos randonnées cyclo et VTT cet été dans le respect des règles sanitaires après une interruption de deux mois.

Nous espérons repartir sur de bonnes bases dès le début d'année avec les randonnées VTT et les sorties cyclos début Mars.

Nous avons commandé de nouvelles tenues cette année pour les adhérents qui le souhaitent. Merci aux sponsors qui ont participé généreusement. Voir photo.

Nous n'avons pas pu organiser notre randonnée VTT et

pédestre habituelle du mois de Mars, nous pensons la renouveler cette année, la date reste à définir.

Notre assemblée générale a lieu fin Janvier chaque année, elle est maintenue le vendredi 24 si les conditions sanitaires sont favorables.

Pour plus d'informations contacter Pierrick Mérel au 07 81 97 88 99.

Le Bureau.



La société des Courses

Des courses malgré tout !

Comme bon nombre d'associations du Pertre, la Société des Courses a elle aussi été éprouvée par le Covid en 2020. Il a d'abord fallu apprécier une éventuelle annulation pure et simple. Puis parier sur une remise en état de l'hippodrome en un temps record afin d'accueillir nos courses mais aussi notre fidèle public. Un tour de force réalisé grâce à la mobilisation exceptionnelle des bénévoles en juillet. Je les en remercie. Notre plus belle récompense aura été de voir le public se déplacer nombreux malgré les intempéries et le protocole sanitaire.

Paradoxalement, si le Covid a rendu l'organisation plus délicate qu'à l'accoutumée, l'édition 2020 s'est révélée un bon cru sur le plan hippique avec un plus grand nombre de partants et des courses très relevées. Dans un contexte contraint au niveau national pour la filière, le Pertre a conservé ses épreuves et ses dotations, témoignant ainsi de la place singulière qu'il tient dans le calendrier hippique.

En 2021, nous courrons au Pertre les dimanche 18 juillet, dimanche 22 août et samedi 18 septembre.

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de former un vœu. Il y a quelques mois, la Société des courses était frappée par les disparitions de Paul de Legge et de Bernard Boulet. Le premier présidait notre société avec une passion qu'il a su transmettre à un grand nombre d'entre nous. Le second s'était mis, à la suite de son épouse, au service de l'hippodrome avec une bienveillance naturelle teintée d'une détermination admirable. Ces deux personnalités incarnaient, me semble-t-il, la belle alchimie qui règne sur notre société, faite justement de passion et de souci du service. Puisse leur engagement en inspirer certains d'entre vous à venir nous rejoindre en 2021 et donner ce supplément d'âme aux courses du Pertre.

Très belle année à tous.

Eric de Legge



Les Amis des sentiers

Les Amis des Sentiers vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021. Malgré la situation liée à la crise sanitaire, les chemins sont restés dans un état correct.

Après le premier confinement, une journée de nettoyage a été organisée avec une vingtaine de retraités, puis un samedi au mois de juin avec également une vingtaine de bénévoles. Merci à tous.

Le tracteur de Vitré communauté est passé aussi fin mai dans les chemins accessibles.

Nous espérons pouvoir renouveler notre randonnée pédestre et VTT cette année. Une date sera déterminée en fonction de l'évolution de la crise.

L'assemblée générale sera organisée au mois de mars ou avril le jour de la première journée de nettoyage, la date reste à confirmer.

Tous les nouveaux bénévoles sont les bienvenus, vous pouvez contacter Bernard Gaudin au 06 85 63 04 70.

Le bureau.

Informations & Formalités

Païement de Proximité

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire. L'enseigne le SULKY propose ce service.

Usage des produits phytosanitaires : Rappel de la loi Labbé

Depuis le 1er janvier 2017, la loi LABBÉ interdit, dans l'ensemble des espaces publics, l'usage de certains produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

Depuis le 1er janvier 2019, la loi LABBÉ interdit la vente de produits phytosanitaires aux particuliers. Le traitement avec des produits chimiques sur les terrains privés est interdit sous peine de sanctions. Il est possible de se passer de ces produits toxiques en choisissant de nouvelles variétés de plantes cultivées résistantes aux maladies, et en optant pour un désherbage manuel ou thermique dans le respect de l'environnement.

Le non-respect de cette loi – et des conditions d'utilisation des pesticides en règle générale – est une infraction pénale et peut être passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende. Cette peine est une sanction maximale et est modulée par le juge en fonction des circonstances de commission de l'infraction (article L.253-17 du code rural et de la pêche maritime).

Le Relais pour l'Emploi

LE PARC-MOB

Ce service de location de scooters pour des publics en insertion compte 25 scooters essaimés chez 7 garagistes sur le territoire du Pays de Vitré.

Les 20 scooters en location pendant le confinement sont restés immobilisés chez les utilisateurs, c'est pourquoi l'Association a décidé de prendre en charge un mois de location (50€). Le Parc-Mob n'a pas pu répondre à toutes les sollicitations de location pour se rendre sur le lieu de travail ou formation face à une demande toujours aussi forte. Grâce au soutien des différents partenaires financeurs nous avons fait l'acquisition de 3 nouveaux scooters pour répondre au besoin de mobilité sur notre territoire. Chaque année le renouvellement de 8 scooters est nécessaire pour assurer la continuité du service.

LE BIAU JARDIN

C'est un espace de rencontre intergénérationnelle autour d'une activité de jardinage en plein cœur du parc de la maison de Retraite de Retiers pour partager, échanger...source de de création lien social. Nous avons tous hâte de nous retrouver le plus tôt possible autour des fleurs et du potager que seuls les résidents de la maison de retraite ont pu continuer à faire vivre depuis la crise sanitaire. Paillette et Pistache les 2 chèvres naines sont impatientes de retrouver leurs visiteurs !!!

28 rue Jean Moulin, 35500 VITRE | 02.23.55.15.60 |

contact@lerelaispourlemploi.fr

www.lerelaispourlemploi.fr

Ouverture au public :

Lundi : 9h-12h | du mardi au vendredi : 9h-12h, 14h-17h
(le mercredi sur l'antenne de Vitré)



La maison du Logement

Vous êtes un particulier et vous souhaitez acquérir ou rénover votre logement ? Formalités administratives, permis de construire, réglementation thermique 2012 : pas facile de s'y retrouver. Pour faciliter vos démarches, le Département d'Ille-et-Vilaine anime et finance un réseau de conseil gratuit en architecture et urbanisme.

Un service gratuit pour les particuliers

Sur l'ensemble du territoire, 7 architectes conseillers assurent, pour vous, des permanences mensuelles dans les mairies ou les services des communautés de communes et d'agglomérations.

Choisir un terrain, construire un bâtiment, le restaurer, s'armer pour le choix d'un maître d'œuvre, consulter des entreprises, connaître la réglementation, être en harmonie avec le paysage environnant, penser à l'aménagement : les architectes conseillers répondent gratuitement à vos questions.

Permanences à La Maison du Logement un mercredi par mois sur rendez-vous : 47, rue Notre Dame 35 500 Vitré – 02 99 74 02 87.

Mobilité

Le transport vers les structures d'accueil de jour

Ce service permet aux personnes admises dans une structure d'accueil de jour du territoire de Vitré Communauté de bénéficier d'un transport au départ de leur domicile.

Du lundi au vendredi de 08h30 à 18h30

3 jours d'utilisation par semaine maximum

Réservation mensuelle

Un tarif unique quel que soit la distance parcourue. Ce service fonctionne sur les 46 communes de Vitré Communauté.

Tarif pour un aller simple : 4 €.

Taxi.com

C'est un service de transport à la demande qui fonctionne sur réservation pour des personnes de + de 65 ans ou bénéficiaires de certaines allocations :

– le lundi de 9h à 18h30

réservation le vendredi entre 9h et 12h

– le mercredi de 9h à 18h30

réservation le mardi entre 9h et 12h

– le samedi de 9h à 13h

réservation le vendredi entre 9h et 12h

Un tarif unique quelque soit la distance parcourue. Taxi.com fonctionne sur les 46 communes de Vitré Communauté.

Tarif pour un aller simple : 4 €.

Pour bénéficier du service, vous devez au préalable faire votre demande d'inscription auprès de Vitré Communauté (bulletin disponible dans la rubrique « Téléchargements » ou à votre mairie).

Réservation au 02 99 74 32 18

Les transports scolaires

Qui organise le transport scolaire sur le territoire de Vitré Communauté ?

L'organisation du transport scolaire relève de la compétence de la communauté d'agglomération de Vitré Communauté, en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités.

Pourquoi la Région participe-t-elle financièrement au transport scolaire ?

Il s'agit d'une compensation financière, déterminée au moment du transfert de la compétence du Département vers la Communauté d'Agglomération de Vitré en 2006.

Qui gère la flotte de cars qui circule sur le territoire de Vitré Communauté ?

Les services sont exploités par 6 entreprises de transport dans le cadre de marchés publics. La fin des marchés actuels est prévue en 2021.

D'autres publics ont-ils accès aux cars scolaires ?

L'accès au car est autorisé aux personnes adultes dans le cadre d'un abonnement et dans la limite des places disponibles.

Les horaires des cars sont-ils alignés sur les horaires des établissements scolaires ?

Oui dans la mesure du possible. En effet, tous les établissements scolaires ne fonctionnent pas sur les mêmes plages horaires (sur Vitré par exemple, 3 horaires différents recensés le matin/le midi/le soir). Cela impose de connecter les horaires du matin sur le 1er horaire d'ouverture pour déposer l'ensemble des élèves, et les horaires du soir sur le dernier horaire de fermeture pour ramener l'ensemble des élèves à leur domicile.

Pourquoi ne peut-on pas desservir en direct tous les établissements ?

Sur le centre scolaire de Vitré, il est impossible de faire circuler 55 cars devant les 7 établissements scolaires.

Pourquoi ne peut-on pas systématiquement créer des arrêts ?

En rallongeant le temps et la distance kilométrique des parcours, la création d'arrêts a des conséquences directes sur la qualité du transport de l'ensemble des élèves. Indirectement, créer un arrêt augmente l'empreinte carbone du transport sur le territoire. Cela génère de plus des coûts d'exploitation supplémentaires, sans compter le coût de l'aménagement d'un arrêt.



16 collèges
et lycées



19 écoles
primaires

1

gare scolaire pour
3200 élèves à Vitré



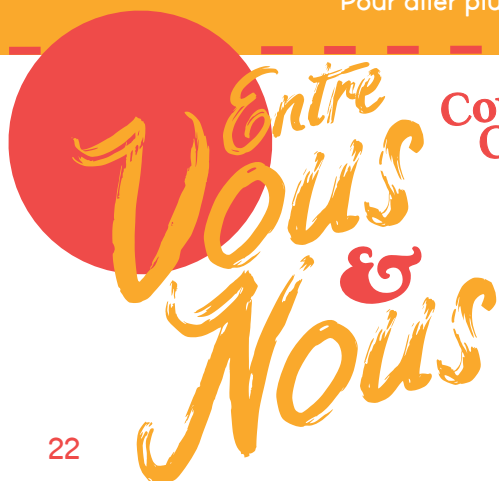
67% des élèves
vont vers Vitré

15% La Guerche

10% Argentré

8% Châteaubourg

Pour aller plus loin rdv sur le site de Vitré Communauté <https://www.vitrecommunaute.org>



**Coupon
Contact**

L'équipe municipale vous invite à partager astuces, informations, suggestions par le biais de ce coupon (à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie) par téléphone, par email (mairie@lepertre.fr) ou via la page Facebook Mairie Le Pertre.

Nom/Prénom : _____ Téléphone/Email : _____

Adresse : _____

Message : _____

MERCI !

Chers Pertraises et Pertrais,

Nous souhaitons à chacun d'entre vous et vos familles nos meilleurs vœux pour cette année 2021 : santé, bonheur et réalisation de vos souhaits les plus chers !

Espérons que cette pandémie trouvera enfin des solutions par un vaccin efficace ou des traitements performants. Soyons confiants pour la nouvelle année.

Nous sommes très heureux d'accueillir le Dr Cogalniceanu et lui souhaitons une parfaite réussite dans son installation. Cela a été un travail de longue haleine mené jusqu'au bout par l'équipe sortante.

Jean-Luc Veillé comme à son habitude s'est auto-félicité pour cette installation en s'affichant dans les journaux alors que le travail a été réalisé par notre équipe à l'exception du logement.

Le rôle du Dr Nitu a été déterminant. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance.

Cela devient une habitude de s'approprier le travail d'autrui. Il l'a déjà fait pour le camping municipal que nous avons ré ouvert fin avril. Il s'est aussi accaparé toutes les commissions sollicitées par Joseph Maréchal près de Vitré Communauté. Volonté de l'écarter de toute fonction représentative ?

Plus grave, M. Veillé et son équipe détricotent actuellement le PLU (plan local d'urbanisme) que nous avons arrêté il y a un an. Le projet de construction de logements adaptés en hyper centre a été abandonné sans débat. A nos questions concernant l'entretien des voies, chemins et espaces verts : «soit nous n'avons aucune réponse » ou « j'ai décidé » fermant le dialogue au sein du Conseil, rejetant les propositions ou conseils formulés par les conseillers municipaux.

Dans son édito de novembre, il disait que la minorité se cherchait encore. Soyez rassurés notre cohésion est sans faille pour une vision commune.

Il nous invite à le rejoindre. Ses actes ne reflètent nullement une volonté d'unité. Dans la situation actuelle, et vu son attitude, nous resterons une force d'opposition constructive.

Maryline Hacques, Aurélien Thébert,
Joseph Maréchal

*Rappel : Retrouvez-nous
sur notre page Facebook « Le Pertre au cœur »*

Solutions des jeux du numéro 64

L'anagramme de « Souvent entoures » est « Entre vous et nous »

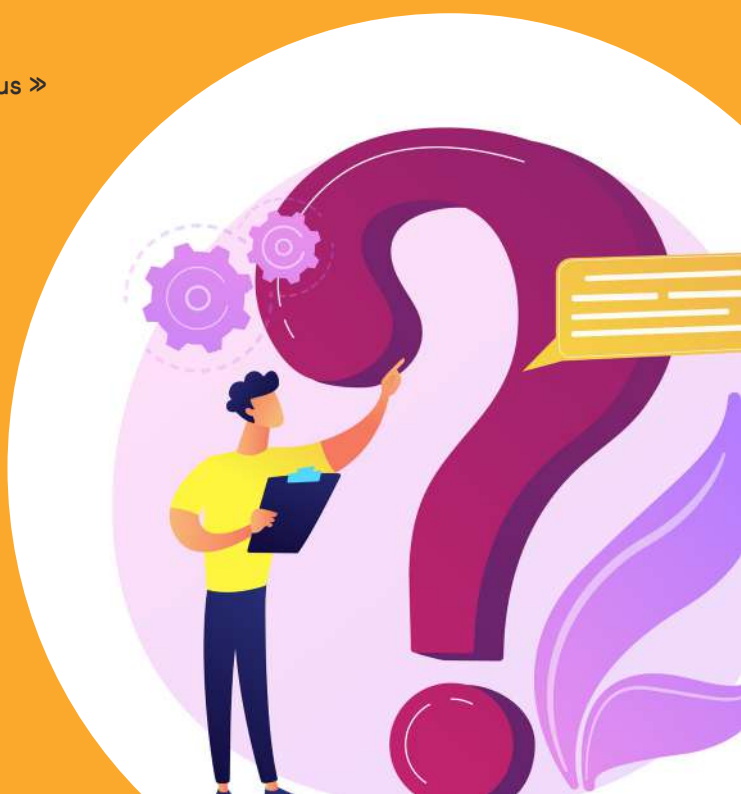
Mots croisés

VERTICAL

- | | |
|----|------------|
| 1 | Commerces |
| 2 | Ecoles |
| 3 | Hippodrome |
| 4 | Joseph |
| 6 | Martin |
| 7 | Clocher |
| 11 | Léonard |
| 12 | Forêt |

HORIZONTAL

- | | |
|----|-----------|
| 5 | Bénévolat |
| 7 | Château |
| 9 | Camping |
| 10 | Bleuets |
| 13 | Sentiers |
| 14 | Santé |



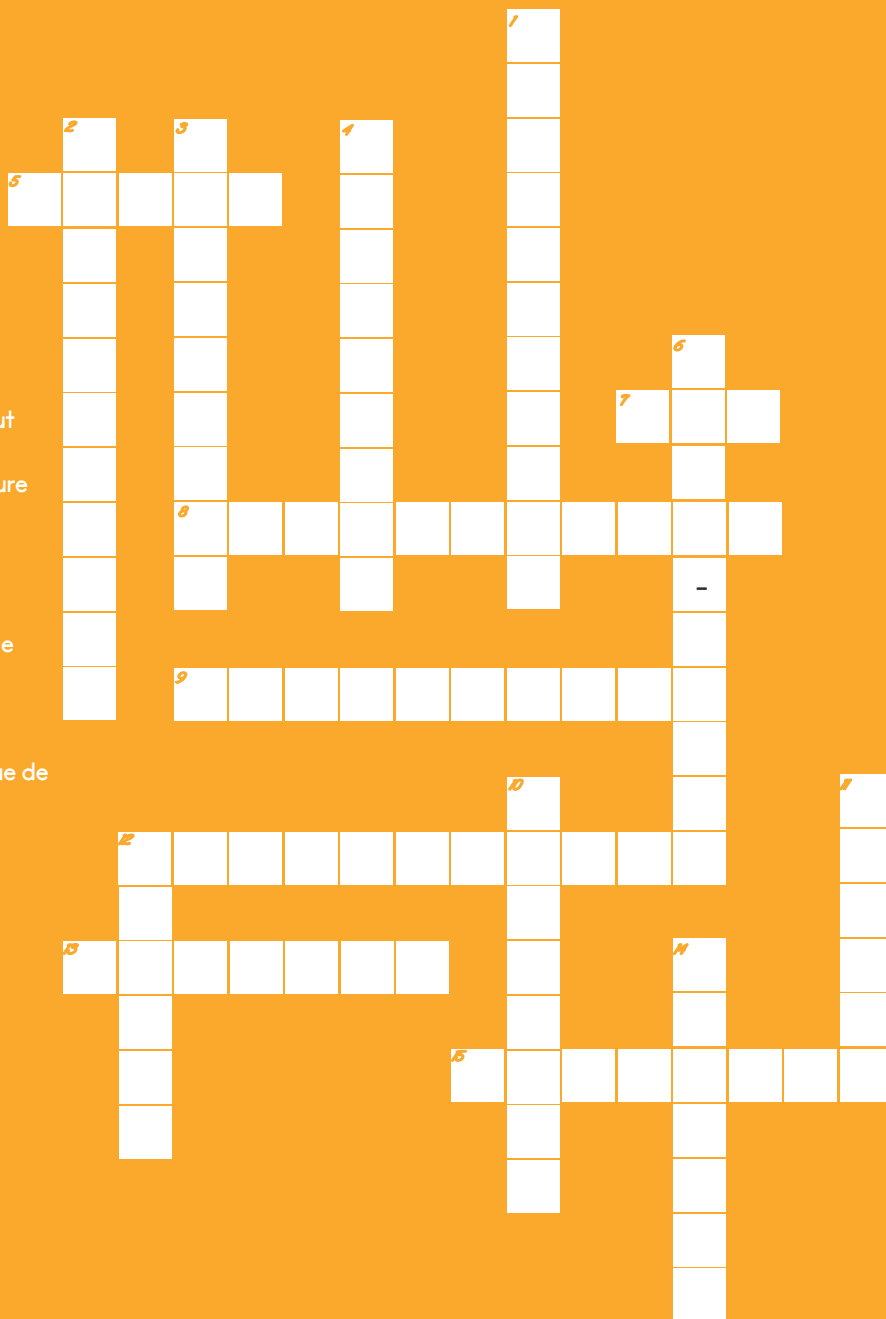
Mots croisés Quelques Commerces & Services à Le Pertre

VERTICAL

- 1 Commerce à fréquenter quotidiennement, surtout pour les gourmands
- 2 La philosophie, l'art et la science pour une meilleure santé avec de nouvelles habitudes de vie
- 3 Une des activités du Coccimarket
- 4 On y trouve des boîtes, flacons... qui nous font du bien
- 6 Son cabinet est dans l'ancienne poste
- 10 A notre tête, on a vu quand on l'a retrouvé après le confinement
- 11 Comme en «13», mais pour nos véhicules
- 12 Une des activités du Sulky
- 14 Il a fait un beau travail de nettoyage de façade rue de la poste

HORIZONTAL

- 5 Sur les chantiers s'il passe avant le «14»
- 7 Deux au Pertre. Y consommer avec modération
- 8 Elles ont une permanence tôt le matin à la maison de santé
- 9 Reine de la manipulation qui nous fait du bien
- 12 Elle exerce à la maison de santé
- 13 Nous avons la chance d'en avoir trois depuis peu
- 15 Il faut aller voir régulièrement pour ne pas avoir de mauvaises surprises



Informations Utiles

SERVICES DE SANTÉ

Médecin Généraliste Dr. NITU 02.99.74.89.13	Naturopathe Mme COUPÉ 06.15.03.48.55
Médecin Généraliste Dr. COGALNICEANU 02.23.55.16.02	Chirurgien dentiste Dr. SALLET 02.99.96.91.01
Médecin Généraliste Dr. LERICH 02.99.96.90.16	Psychologue Mme MOUET 07.67.12.14.17
Infirmières Mmes GENDROT et PARIS 02.99.96.91.81	Pharmacie Mme DIVET 02.99.96.90.26
Ostéopathe Mme MEVEL 06.25.43.03.31	Sage-Femme Mme MALROUX BONNET 06.15.05.80.29

Les professionnels de santé exerçant à Le Pertre et souhaitant intégrer cette rubrique sont invités à contacter la mairie

DÉCHETTERIE

Le Pertre

Déchets verts : clés à prendre en mairie aux heures d'ouverture

Argentré du Plessis – SMICTOM 02.99.74.44.47
lundi 10H-12H / 14H-18H
mercredi 9H-12H
vendredi 14H-18H
samedi 9h12H / 14-18H

MAIRIE LE PERTRE

02.99.96.90.21 – mairie@lepertre.fr – www.lepertre.fr
Accueil public du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 16h30 à 18H30

SECOURS

Maison Médicale de Garde de Vitré : 02.99.75.55.66
Enedis : 09.72.67.50.35

